



Les Jardiniers du Cœur



Page1  
Administrateur Président A.S.B.L. LES CITOYENS DU CŒUR 36, Rue du Couvent 7100 HAINE-ST-PAUL  
064/26.21.55 ou 0494/65.63. Email [jm.pevenage@gmail.com](mailto:jm.pevenage@gmail.com) Web <http://lescitoyensducoeur.eu>

Jean-Marie PEVENAGE



## Développement de projets - Projet "habiter autrement"

### LA NAISSANCE DU PROJET

En septembre 2010, dans le cadre d'un appel à projet pour la création de logements expérimentaux s'inscrivant dans la notion d'"Habitat Durable", nous soumettions au Ministre en charge du logement le projet d'acquisition et de réhabilitation de 2 habitations mitoyennes à l'un de nos bâtiments. Celui-ci comprenant déjà 7 logements sociaux récemment rénovés.

Dans l'acquisition des biens proposés, nous avons décelé l'opportunité non seulement d'y créer 3 nouveaux logements sociaux de typologie différente et performants sur le plan énergétique mais également de pouvoir faire bénéficier l'ensemble de ces 10 logements d'un espace vert d'env. 8 ares faisant partie de la vente, en intérieur d'îlot, accessible par une venelle, à l'arrière du bâtiment.

Par la suite, c'est grâce à la récupération en faveur de notre projet d'un subside non utilisé dans le cadre du programme d'Ancrage 2010 que l'opération a été rendue possible financièrement.

En s'associant à l'asbl Espace - Environnement, nous avons souhaité développer un projet de jardin communautaire pour et par les locataires : les intégrer dans le processus de conception dès le démarrage du projet, afin que le jardin corresponde au mieux à leurs attentes et que son appropriation soit réussie.

Malgré les initiatives de notre partenaire, les locataires déjà présents sur le site se révélèrent peu intéressés. De plus, il leur était difficile de s'imaginer que cet espace laissé à l'abandon, sombre et envahi par la végétation, deviendrait un jour un espace de convivialité accueillant

**"SI LES LOCATAIRES NE VIENNENT PAS AU JARDIN, LE JARDIN IRA À EUX !"**



"Espace - Environnement" nous proposa alors de donner une partie du terrain en concession à l'asbl "les Citoyens du cœur", afin qu'elle puisse cultiver cette parcelle et utiliser la récolte dans ses restaurants sociaux ou dans ses colis de nourriture en faveur des plus démunis. En échange, les jardiniers de l'association prodigueraient des conseils de jardinage aux locataires intéressés.

**Notre A.S.B.L. désire avec ce projet créé de l'emploi, vendre des produits du terroir en labélisant une confiture, une bière, une liqueur, un champignon.**

Une convention entre Centr'Habitat et les Citoyens du cœur est effective. La possibilité d'étendre l'expérience aux habitants du quartier a été envisagée et l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur (ROI) est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le bureau d'architecture "A2 Architectes" (association momentanée Etienne Riche & Jonathan Craps) désigné pour la rénovation des logements et la création du jardin communautaire,

nous propose un aménagement de jardin reprenant des "carrés potager" à cultiver par les locataires, un composte communautaire, une zone de jeux et détente et la mise en valeur des arbres fruitiers existants.

**La cellule de formation en jardinage du FOREM est pour sa part intéressée de participer au projet pour la phase de préparation du terrain (débroussaillage, élagage). Cette intervention est prévue au mois de janvier 2013. ( note des citoyens du cœur) N.B. Les Jardiniers du cœur y travaillent actuellement également.**

La prochaine étape sera la présentation aux locataires et voisins, sur le terrain fraîchement nettoyé et éclairci, des plans du jardin, avec explications concrètes à l'appui.

Si cette ultime réunion d'avant travaux ne porte pas ses fruits... qu'à cela ne tienne ! Nous sommes convaincus que c'est une fois le jardin aménagé, que l'intérêt sera, peu à peu, suscité chez les habitants du quartier...

## **OÙ EN EST-ON DANS LE DÉROULEMENT DU PROJET ?**

Le permis d'urbanisme pour la réhabilitation des logements et l'aménagement du jardin communautaire a été transmis à la DGO4 et est accepté

Le cahier spécial des charges décrivant les travaux à réaliser est en cours de rédaction et des clauses sociales en feront partie.

Par ailleurs, "Espace - Environnement" sensibilisera les locataires à la gestion durable à la fois de l'espace communautaire mais aussi de leur propre logement. Des ateliers seront ainsi développés sur divers thèmes : compostage des déchets organiques, entretien et ventilation du logement, utilisation parcimonieuse de l'énergie, jardinage écologique, échanges avec les autres habitants du quartier par le biais d'organisation d'événements au sein de l'espace communautaire, etc. Nous espérons de la sorte donner aux futurs locataires les bons réflexes pour une utilisation efficace et respectueuse du jardin et de leur logement basse énergie.

S'il est indéniable que la combinaison de différents subsides permet de concrétiser un tel projet, il faut être conscient que cela en complexifie aussi le déroulement. En effet, les délais administratifs liés à chaque subside sont parfois contraignants, voire incompatibles. Par ailleurs, les bénéficiaires des subsides peuvent être différents pour un même projet, ce qui implique qu'une coordination efficace entre les acteurs en présence, via un groupe de travail par exemple, doit être mise en place.

## **Centr'Habitat**

Centr'Habitat est une société coopérative à responsabilité limitée agréée par la Société Wallonne du Logement sous le n° 5400.

ADRESSE & TÉLÉPHONE

Contact téléphonique : Rue Edouard Anseele, 48  
7100 La Louvière

[Plan d'accès et itinéraire](#)

Tél : 064/22 17 82

Fax siège social : 064/21 65 52

[info@centrhabitat.be](mailto:info@centrhabitat.be)